



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/12/2019

Référence
03

Objet de la délibération
Implantation d'éoliennes

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	13

Date de la convocation
27/11/2019

Date d'affichage
27/11/2019

Vote
<b>A la majorité</b> Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

L' an 2019 et le 5 Décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de VAAST Bertrand, Maire

**Présents** : M. VAAST Bertrand, Maire, Mmes : ANDRIEUX Géraldine, ANSELIN Agnès, PERRIN Angélique, Melle DEROLEZ Adeline, MM : BARBIER Frédéric, CHEVALIER Jean-Pierre, DELATTRE Loïc, DIEU Christophe, KONNERT Robert, LEFEBVRE Pascal, MILOT Jean-Pierre, MONCHY Gilbert, VASSEUR Eric

**A été nommée secrétaire** : DEROLEZ Adeline

**Objet de la délibération** : Implantation d'éoliennes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique est ouverte afin d'envisager l'implantation d'éoliennes sur les territoires de Fontaine-les-Boulans et Febvin-Palfart.

Ces éoliennes seraient visibles de la Commune d'Heuchin, le Conseil Municipal doit donc délibérer en faveur ou non de l'implantation de ces éoliennes.

A la majorité, le Conseil Municipal **délibère contre ce projet**. En effet, le nombre d'éoliennes prévu (6 à Fontaines-les-Boulans et 5 à Febvin-Palfart) est beaucoup trop important dans un territoire où le parc éolien est déjà très important. Ceci dénaturerait trop le paysage.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Arras  
Le : 12/12/2019

Et

Publication ou notification du :  
12/12/2019

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/12/2019  
Le Maire  
Bertrand VAAST

